

CMS Monaco

Droit Fiscal



Legal 500: Commercial, Corporate and M&A (Monaco)

» ***CMS are the 'go-to' firm in Monaco. They achieve results, are a safe pair of hands and great to work with. The group's ability to plug into the wider CMS network for support on cross-border matters also distinguishes it from other local law firms.***

Chambers & Partners: General Business Law (Monaco)

» ***CMS offered deep analysis of the tasks and the situation. The team has all the answers to all the questions.***

Chambers & Partners: General Business Law (Monaco)

» ***A client enthuses: 'They are the best lawyers we have had', particularly highlighting that 'we never found a gap in their knowledge and they are extremely good negotiators'.***

Legal 500: Private Client (Monaco)

» ***The private clients team delivers a five-star service. They work well together and really go in-depth on issues. They have brilliant understanding of client matters that is very solution-driven.***

Notre équipe de Droit Fiscal

Notre cabinet a développé une connaissance concrète et approfondie des besoins des acteurs de la place monégasque et de ceux souhaitant y accéder. Cette expérience nous permet de proposer à nos clients une offre de services complète à Monaco, incluant la fiscalité.

Notre pratique de droit fiscal monégasque

Notre pratique fiscale couvre l'ensemble des problématiques liées aux taxes et impôts monégasques dont l'impôt sur les bénéfices (ISB), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), les droits de succession, les droits de donation, les droits d'enregistrement...

Nous disposons d'une excellente connaissance des acteurs locaux et d'une expérience spécifique à chaque aspect de la fiscalité monégasque (fiscalité des affaires, fiscalité des personnes physiques, patrimoniale, fiscalité immobilière...).

Un réseau global à votre service

Depuis le mois d'avril 2017, notre cabinet a rejoint le réseau global CMS, une organisation de cabinets d'avocats indépendants composée de plus de 85 bureaux dans 45 pays en Europe, Asie, Amérique Centrale, Amérique du Sud, Afrique et Moyen-Orient. Grâce au réseau CMS, nous sommes en mesure d'accompagner nos clients sur tous types de dossiers nécessitant une expertise internationale, tout en assurant un niveau de service et de réactivité constant.

Your contact



Audrey Michelot

Counsel

T +377 97 98 42 24

E audrey.michelot@cms-pcm.com

Notre expertise au service de vos projets

Notre équipe met à votre disposition son savoir-faire en matière de fiscalité monégasque pour favoriser la réalisation de vos projets dans un environnement fiscal maîtrisé.

Fiscalité des affaires

La maîtrise de l’environnement fiscal, de plus en plus complexe, constitue une condition essentielle de la réussite dans la vie des affaires.

Notre équipe vous accompagne de manière pragmatique dans l’appréhension des enjeux liés à la fiscalité monégasque des affaires tant localement qu’internationalement.

Le régime monégasque de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), en dépit d’un cadre global identique à la France, présente des spécificités qu’il convient de maîtriser.

L’application des règles relatives à l’impôt sur les bénéfices (ISB) et aux droits d’enregistrement issus

de textes techniques façonnés et complétés par la pratique requière une connaissance concrète de la place monégasque.

Nous avons par ailleurs développé une forte pratique en matière d’analyse et d’audit fiscaux réalisés notamment dans le cadre de transactions ou de réorganisations d’entreprises pour lesquelles une équipe *ad hoc* regroupant des experts en droit des sociétés, droit social ou encore droit immobilier peut être mise à votre service.

Nous assurons également la défense de nos clients dans le cadre de tous types de contrôle ou de contentieux fiscaux relatifs à l’application des régimes susvisés ou encore à l’échange automatique d’informations.

Impôt sur les bénéfices (ISB)	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	Droits d’enregistrement	Conventions fiscales internationales
Audits	Aspects fiscaux liés aux réorganisations de groupes de sociétés	Contrôles et contentieux fiscaux	Echange automatique d’informations



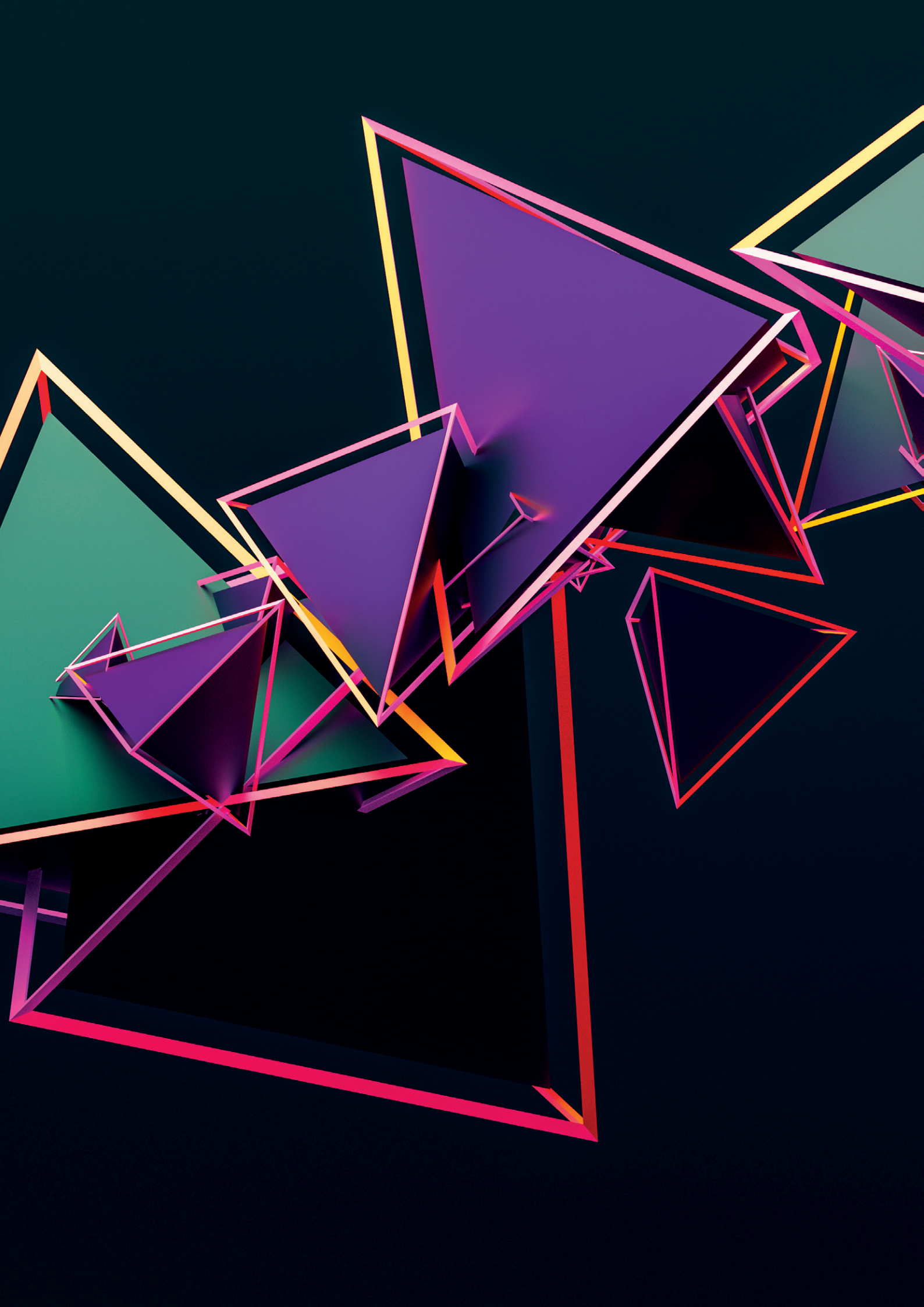
Fiscalité patrimoniale et immobilière

Notre équipe conseille une clientèle internationale dans le cadre d’opérations transfrontalières.

Nous offrons à nos clients une connaissance approfondie des particularismes locaux doublée d’une totale maîtrise des implications fiscales des décisions de nature civile.

Nous prodiguons ainsi un conseil sur mesure dont l’objectif premier est d’optimiser les choix de nos clients notamment en matière de planification successorale et patrimoniale, de structuration des investissements, de relocalisation ou encore d’installation à Monaco.

Fiscalité patrimoniale et successorale	Conventions fiscales internationales	Problématiques de résidence fiscale	Droits de succession
Droits de donation	Impact des fiscalités étrangères sur des patrimoines internationaux	Fiscalité des revenus	Fiscalité immobilière



Notre expérience récente

Nous avons récemment accompagné :

Une société américaine du secteur agroalimentaire dans le cadre de la réorganisation de ses activités européennes impliquant des sociétés monégasques. Notre analyse a porté sur certains régimes fiscaux monégasques et leur adaptation à la nouvelle structuration.

Une résidente monégasque fortunée dans l'organisation de son patrimoine réparti entre la France, la Suisse et Monaco. Notre analyse portait sur la fiscalité monégasque et internationale et l'impact des différentes conventions fiscales applicables à sa situation.

Un investisseur dans l'analyse des enjeux fiscaux internationaux (monégasques et suisses) liés au rachat d'un groupe ayant développé un logiciel de gestion de portefeuille.

L'exécuteur testamentaire d'une personne fortunée décédée, ayant des biens à Monaco et à l'étranger, plusieurs de ces biens étant détenus via des trusts, dans le cadre des impacts fiscaux de sa succession.

Une société azuréenne intervenant dans le secteur de la production d'électricité, sur les aspects juridiques et fiscaux de son implantation en Principauté via une structuration de groupe cohérente avec ses objectifs.

Un HNW, souhaitant s'installer à Monaco et centraliser la détention de ses actifs immobiliers à Monaco via une structure appropriée.

Une société monégasque qui s'interroge sur les aspects juridiques et fiscaux, dans le cadre d'une restructuration, et plus précisément d'une opération de fusion absorption transfrontalière.

Un couple binational (allemand et hollandais) et leurs enfants propriétaires de parts d'une SCP monégasque démembrée, afin de les assister et d'étudier l'impact fiscal du transfert des parts de cette SCP à une fondation établie au Liechtenstein.

Un sportif renommé résidant à Monaco, dans la structuration fiscale et juridique de son activité professionnelle et de ses investissements via une société monégasque.



Notre cabinet à Monaco

Notre cabinet a été fondé en 2009 à Monaco par Christine Pasquier-Ciulla, Olivier Marquet et Sophie Marquet.

Nous avons rejoint le réseau CMS en avril 2017 avant d'accueillir deux nouveaux associés : Stephan Pastor en 2018 et Raphaëlle Svava en 2019.

Nous mettons à la disposition de nos clients des équipes multilingues structurées autour de sept pôles d'expertise, dédiés chacun à une spécialité juridique ou sectorielle.

Notre cabinet regroupe désormais plus de 50 professionnels du droit qui accompagnent une large clientèle composée de personnes physiques et morales établies à Monaco ou à l'étranger.

Banque & Finance

Droit des Affaires

Droit Social

Immobilier & Construction

Clientèle Privée

Droit Fiscal

Droit Pénal

Reconnaissance du marché

Notre cabinet est régulièrement cité parmi les meilleurs cabinets d'avocats de Monaco par les classements internationaux de référence :



Spotlight
Chambers & Partners
General Business Law
(Monaco)



Tier 1
Legal500
Commercial,
Corporate and M&A
(Monaco)



Band 1
Chambers & Partners
High Net Worth
(Monaco)



Tier 1
Legal500
Private Clients
(Monaco)

Nos Avocats Associés

Clientèle Privée



Christine Pasquier-Ciulla
Avocat Associé | Partner
T +377 97 98 42 24
E christine.pasquierciulla@cms-pcm.com

Banque & Finance



Olivier Marquet
Avocat Associé | Managing Partner
T +377 97 98 42 24
E olivier.marquet@cms-pcm.com

Immobilier & Construction Social



Sophie Marquet
Avocat Associé | Partner
T +377 97 98 42 24
E sophie.marquet@cms-pcm.com

Droit des Affaires



Stephan Pastor
Avocat Associé | Managing Partner
T +377 97 98 42 24
E stephan.pastor@cms-pcm.com

Clientèle Privée



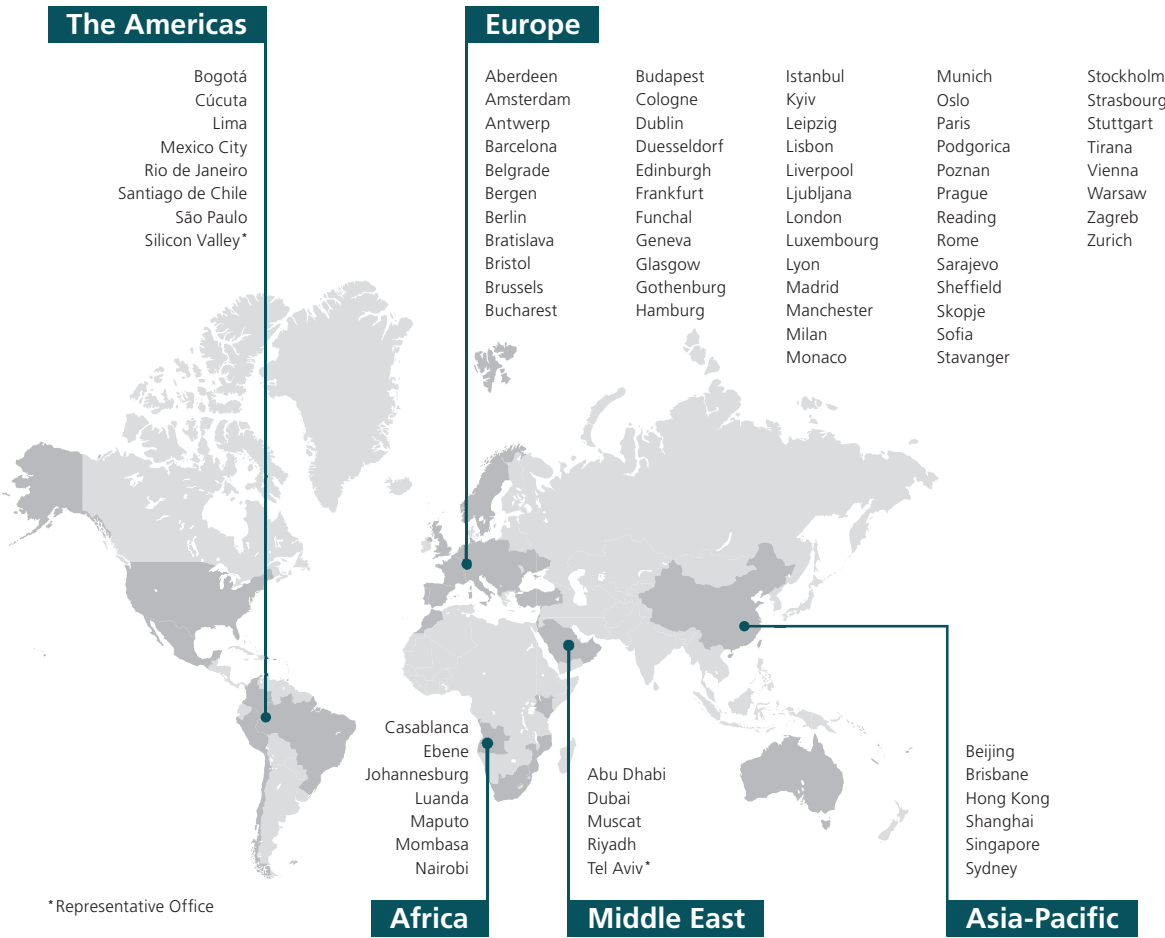
Raphaëlle Svara
Avocat Associé | Partner
T +377 97 98 42 24
E raphaelle.svara@cms-pcm.com

Le réseau global CMS

Le réseau CMS est présent dans 45 pays autour du Globe. Plus de 9 800 employés, dont 6 300 collaborateurs et 1 300 associés assurent chaque jour le service de plus haut niveau à leurs clients de toutes les nationalités.

Nous accompagnons une large variété de clients, opérant localement ou à l'étranger, notamment des groupes internationaux, des entreprises de divers secteurs d'activité, des institutions bancaires et financières, des sociétés d'investissement, ainsi que des personnes physiques.

Notre présence mondiale



Contact

CMS Pasquier Ciulla Marquet Pastor & Svava
Villa des Cigognes
17 rue Louis Aureglia
BP 450
98012 Monaco Cedex
Monaco

T +377 97 98 42 24

F +377 97 98 42 25

Avocats Associés inscrits à l'Ordre des Avocats-Défenseurs et Avocats de la Principauté de Monaco /
Partners and lawyers registered with the Legal Bar of the Principality of Monaco : Christine Pasquier
Ciulla | Olivier Marquet | Sophie Marquet | Stephan Pastor | Raphaëlle Svava

CMS Pasquier Ciulla Marquet Pastor & Svava, une SCP monégasque, est membre de CMS LTF Limited (CMS LTF), une société à responsabilité limitée par garantie, établie en Angleterre et au Pays de Galles (n° 15367752), dont le siège social se situe à Cannon Place, 78, Cannon Street, Londres EC4N 6AF Royaume-Uni. CMS LTF coordonne CMS, une organisation internationale de cabinets d'avocats indépendants. CMS LTF ne fournit aucun service aux clients. Lesdites prestations ne sont délivrées que par les Cabinets CMS dans leurs juridictions respectives. CMS LTF et chacun des Cabinets Membres du réseau CMS constituent des entités séparées et juridiquement distinctes et aucune d'entre elles n'a le pouvoir de lier les autres. Ces entités ne sont responsables que de leurs propres actes ou omissions et non ceux des autres. Le nom de marque « CMS » et le terme « cabinet » sont utilisés pour désigner tout ou une partie des Cabinets Membres ou de leurs bureaux. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : cms.law / CMS Pasquier Ciulla Marquet Pastor & Svava, a Monegasque SCP, is a member of CMS LTF Limited (CMS LTF), a company limited by guarantee incorporated in England & Wales (no. 15367752) whose registered office is at Cannon Place, 78 Cannon Street, London EC4N 6AF United Kingdom. CMS LTF coordinates the CMS organisation of independent law firms. CMS LTF provides no client services. Such services are solely provided by CMS LTF's member firms in their respective jurisdictions. CMS LTF and each of its member firms are separate and legally distinct entities, and no such entity has any authority to bind any other. CMS LTF and each member firm are liable only for their own acts or omissions and not those of each other. The brand name "CMS" and the term "firm" are used to refer to some or all of the member firms or their offices. Further information can be found at cms.law

The information held in this publication is for general purposes and guidance only and does not purport to constitute legal or professional advice. It was prepared in co-operation with local attorneys.

CMS locations:

Aberdeen, Abu Dhabi, Amsterdam, Antwerp, Barcelona, Beijing, Belgrade, Bergen, Berlin, Bogotá, Bratislava, Brisbane, Bristol, Brussels, Bucharest, Budapest, Casablanca, Cologne, Cúcuta, Dubai, Dublin, Duesseldorf, Edinburgh, Frankfurt, Funchal, Geneva, Glasgow, Gothenburg, Hamburg, Hong Kong, Istanbul, Johannesburg, Kyiv, Leipzig, Lima, Lisbon, Liverpool, Ljubljana, London, Luanda, Luxembourg, Lyon, Madrid, Manchester, Maputo, Mexico City, Milan, Mombasa, Monaco, Munich, Muscat, Nairobi, Oslo, Paris, Podgorica, Poznan, Prague, Reading, Rio de Janeiro, Riyadh, Rome, Santiago de Chile, São Paulo, Sarajevo, Shanghai, Sheffield, Singapore, Skopje, Sofia, Stavanger, Stockholm, Strasbourg, Stuttgart, Tel Aviv, Tirana, Vienna, Warsaw, Zagreb and Zurich.

cms.law